

TEMPS FORT

HAUTE-SAÔNE Insertion professionnelle

« Aucune raison pour qu'il ne réussisse pas »

SYLVAIN MICHEL



Ludovic Buri, 47 ans, a repris l'entreprise à la suite du départ à la retraite de Salvatore Carvelli, au mois de septembre 2017. Photo Dominique ROQUELET

Employé aux espaces verts de l'Établissement et service d'aide par le travail de Vesoul, Sébastien a changé de voie professionnelle. Il a été embauché au sein de l'entreprise de construction Buri-Carvelli. À la satisfaction générale.

Créée en 1982, l'entreprise de maçonnerie générale et gros œuvre Buri-Carvelli est installée dans le quartier des Rêpes, à Vesoul. À la suite du départ en retraite de Salvatore Carvelli, elle a été reprise au mois de septembre par Ludovic Buri, 47 ans. Ancien prescripteur chez un industriel, celui-ci gère désormais dix salariés répartis au sein de deux équipes. L'une est entièrement dédiée à la construction et à la rénovation de maisons, l'autre est spécialisée dans les travaux publics,

chargée de la pose de bordures, d'enrobés, de canalisations, de la mise aux normes eaux usées-eaux pluviales...

Pour répondre à la demande de chantiers, Ludovic Buri espère prochainement embaucher deux personnes en maçonnerie, comme il vient de le faire avec Sébastien Robert, qui œuvrait à l'Établissement et service d'aide par le travail (Ésat) de Vesoul depuis 2003. « Nous avons passé des annonces pour recruter du personnel, principalement des ouvriers d'exécution. Car avant la réalisation des travaux, il y a énormément de manutention. Nous recherchons un profil très polyvalent avec la possibilité d'évoluer car ici on ne vient pas pour rester au même poste », explique Ludovic Buri : « Alain Gardiennet (chargé d'insertion socioprofessionnelle au sein de l'Adapei de Haute-Saône) est venu nous trouver. Il avait quelqu'un, aux espaces verts, qui avait envie de faire de la maçonnerie ».

« Il s'est avéré que Sébastien est quelqu'un d'extrêmement courageux, travailleur, qui dispose des mêmes talents que les autres », poursuit Ludovic Buri. Après la période d'essai de deux mois, le candidat « est devenu un salarié de l'entreprise. Je suis autodidacte et j'ai une philosophie : j'ai toujours compris qu'on s'en sortait par le travail. Il n'y a aucune raison pour qu'il ne réussisse pas. Je lui ai donné sa chance et il me le rend bien », souligne le gérant : « C'est un garçon d'une gentillesse absolue, qui n'a aucun problème d'intégration avec qui que ce soit, qui a du bon sens. Je ne le regarde pas comme quelqu'un qui a un handicap ».

Sébastien, qui a choisi la voie de la maçonnerie, a une déficience intellectuelle et psychomotrice légère. « Il y a des tâches qu'on ne lui fait pas faire. Par exemple, il ne peut pas effectuer de travail en hauteur car il n'a pas la vigilance nécessaire quand il se déplace sur un échafaudage. Alors on s'adapte mais ce n'est pas un problème », estime Ludovic Buri : « Il est autonome et ne reste pas sur ses acquis. Il trouve toujours quelque chose à faire ».

Il est 17 h, ce jeudi. Sébastien quitte l'atelier pour rejoindre le domicile de ses parents, tout près de là. Heureux et fier. Tout lui convient : le métier, les collègues « qui sont tous sympas » et... « la paye ».



Sébastien Robert (à gauche) s'est parfaitement intégré au sein de l'équipe maçonnerie comme le confirme le jeune Killian Barbey, 17 ans, qui effectue son apprentissage au sein de la société. Photo Dominique ROQUELET

undefined - lundi 5 mars 2018